

KELEIER TREFLEZ
NOUVELLES DE TREFLEZ

18 mai 2017

N° 1765

MEMENTO

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES (soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

MAIRIE : Tél : 02 98 61 45 72

courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE

Adresse : www.mairie-treflez.fr

Bibliothèque : mercredi de 13h30 à 14h30, vendredi de 16h45 à 18h45, dimanche de 10h30 à 12h00

Relais Parents Assistantes Maternelles :

06.30.07.34.72 relais@ccbkc.org

Gendarmerie de Plouescat : ouverte du lundi au samedi de 14 h à 18 h.

conciliateur de justice : M. Grondin, , 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CEDEX Tel 07 85 72 22 23 courriel : grondinconciliateurdejustice@gmail.com

permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois , de 8 h 30 à 12 h

PRESSE LOCALE

Correspondant Ouest France Laurent Guignet
02.98.61.80.06/06.76.81.92.22 laurent.guignet@sfr.fr

Correspondant Telegramme Jean-Yves Bihan
02.98.19.41.86 jean-yvesbihan@wanadoo.fr

SECURITE ROUTIERE

Contrôles de vitesse :

Le radar pédagogique installé à Keremma du 28 mars au 11 avril dernier, a relevé des vitesses très importantes et donc dangereuses (jusqu'à 132 Km/h) sur cet itinéraire limité à 70 Km/h.

En conséquence, des contrôles fréquents de gendarmerie auront lieu de façon aléatoire. Respecter les limitations de vitesse est impératif pour la sécurité de tous

SAS DES CARS BIHAN : RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

LES INSCRIPTIONS POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE 2017-2018 SONT A FAIRE POUR **LE 07 JUILLET 2017 DERNIER DELAI**.

POUR LES ELEVES DEJA INSCRITS : VOUS RECEVREZ LES DOSSIERS DE REINSCRIPTION PAR COURRIER COURANT JUIN 2017.

POUR LES NOUVEAUX ELEVES : VOUS POURREZ TELECHARGER LES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS SUR NOTRE SITE : www.bihan.fr

LES INSCRIPTIONS DES PRIMAIRES DE PLOUDANIEL, GUISSENY & KERLOUAN SE FONT A LA CCPL .

LES ELEVES DE GUISSENY, KERLOUAN, ST FREGANT ET KERNOUES POUR LES ECOLES DE LESNEVEN : INSCRIPTIONS A LA CAT29 TRANSDEV (VEOLIA).

PERMANENCE DES ELUS

François ANDRE, Maire, reçoit sur rendez-vous tous les vendredis de 17 h à 18 h 30. Prendre rendez-vous à la mairie.

Malou FAVRET, adjointe aux affaires sociales, reçoit sur rendez-vous le jeudi de 17 h à 18 h. Prendre rendez-vous à la mairie.

HORAIRE

MAIRIE : ouverte tous les matins de 9 h à 12 h du lundi au samedi.

AGENCE POSTALE : ouverte tous les matins de 9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.

BENNE A VEGETAUX

Elle est déposée au Bourg (parking de la salle omnisports).

CONSEIL MUNICIPAL

Il se réunira le vendredi 19 mai 2017 à 18 h 30 à la Mairie.

Ordre du jour :

- nouvelle dénomination des voies
- Affaires diverses.

BEACH SOCCER

Samedi 20 mai sur la plage de Guévroc ou Poste SNSM.

Organisé par ES Tréfléz. Inscription possible jusqu'au 19 mai au **06 61 53 70 83** (Yoann) ou **06 15 32 21 58** (Benoit).

Tarif : 50 €/équipe. Buvette et restauration rapide sur place.

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Conformément à la réglementation, la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour traiter les espaces publics.

Afin de lutter contre la prolifération des mauvaises herbes au droit des façades de maisons et le long des trottoirs, nous invitons les tréfléziens à participer à l'effort d'entretien des espaces publics, en arrachant les mauvaises herbes en bas des façades de leur maison et le long des trottoirs au regard de leur propriété.

Nous remercions celles et ceux qui n'ont pas attendus cette interdiction pour s'y mettre et encourageons les autres à le faire.

SERVICE DES EAUX

Relève compteur : D'autre part, le fontainer réalise en ce moment la tournée annuelle de relève des compteurs. Il est demandé aux abonnés de rendre accessible leur compteur.

SPORT

AMICALE CYCLISTE GOULVEN TREFLEZ PLOUIDER (ACGTP) Dimanche 21 mai :
LD circuit n° 149 (105 km), départ 8 h.
MD circuit n° 68 (75 Km), départ 8 h 30.
VL circuit n° 32 (56 Km), départ à 8h30.

FRELONS ASIATIQUES:

La période de piégeage des reines touche à son terme. Afin de procéder à des statistiques, nous vous demandons de transmettre en mairie, dans les meilleurs délais, le nombre de reines de frelons asiatiques capturées, dans les pièges à attractif et dans des pièges de fabrication personnelle. Merci de votre aide.

BIBLIOTHEQUE :

ATTENTION : La bibliothèque change de portail internet début juin 2017. Le site sera indisponible du 29 Mai au 5 Juin. Les usagers seront invités à s'inscrire directement sur le portail de la BDF en renseignant le formulaire d'inscription avec adresse mail, mot de passe à choisir et la bibliothèque dans laquelle vous êtes inscrits, avec le numéro de lecteur. Il s'agira d'une pré-inscription et ce sera à votre bibliothèque de valider après avoir vérifié que l'inscription soit à jour de cotisation. Un message par mail confirmera l'activation du compte.

les nouveautés sont à votre disposition : 240 docs de la BDP et 84 livres achetés.

ZONES HUMIDES : Afin de veiller à la qualité de l'eau sur votre territoire, des actions agricoles et des actions de préservation des milieux naturels sont menées à bien par les techniciens du syndicat mixte de l'Horn. Leur rôle est de vous informer notamment des moyens de gestions des zones humides ainsi que de la réglementation s'appliquant sur ces milieux fragiles. Les zones humides jouent un rôle primordial pour l'épuration de l'eau.

Le code de l'environnement et la Directive Cadre de l'eau s'appliquent à tous.

Les travaux concernant une zone humide sont soumis à déclaration ou à autorisation (DDTM29-Art R-214-1).

La Directive Nitrate vient compléter la réglementation pour les parcelles agricoles classées en zone humide.

Les remblaiements (y compris dépôts de déchets organiques et inorganiques), nouveau drainage par fossé drainant ou drains enterrés, et creusement des zones humides sont interdits.

Chaque commune du territoire a réalisé un inventaire à prendre en compte lors de travaux ou d'aménagement particulier. Les zonages ont fait l'objet de délibérations. Il est impératif de prendre en compte ces inventaires.

Pour toute question ou si vous souhaitez connaître les inventaires des zones humides, vous pouvez contacter le syndicat mixte de l'HORN, la technicienne zone humide au 02 98 69 51 61.

Règles d'utilisation des pesticides / Bonnes pratiques de jardinage

Couvrir le sol avec un engrais vert (1/2)

Un sol meuble et aéré permet aux plantes d'être en bonne santé et permet d'arracher les mauvaises herbes plus facilement. On limite ainsi l'utilisation de produits chimiques. Pour cela : **ne laissez pas le sol du potager nu** : réalisez des cultures d'engrais verts (phacélie, moutarde, vesce, sarrasin...) . Ces cultures éphémères évitent aux mauvaises herbes de pousser, limitent l'érosion et le lessivage. Il faut les installer le plus souvent avant les premières gelées et les faucher en début de printemps, après floraison, avant la montée en graines (mais certaines engrais verts se sèment toute l'année). On peut ensuite les garder en paillage, les intégrer au compost ou les enfouir au bout d'1 ou 2 jours de séchage pour réaliser un apport d'engrais naturel. Les légumes peuvent être installés quelques semaines après.

ANNONCE PAROISSIALE:

-Samedi 20 mai : messe à Tréfléz à 18 heures.

Art floral : Jeudi 18 Mai à 20h15 à la MTL.

Fournitures : une grande assiette plate de 30 à 40 cm de diamètre, une vingtaine de feuilles de laurier-palme, 3 feuilles de phormium, 3 tiges de papyrus de 50 cm de long et du couvrant uni à petites feuilles.

Le **Café des Sciences** fait une nouvelle escale à **Plouider**

le vendredi 09 juin 2017 à 20h30 :

à cette occasion, Robert Bellé, professeur émérite de l'université Pierre et Marie Curie, nous présentera « **Les attentes de la biologie du XXIème siècle** ».

Il informera le grand public de l'immense découverte d'E. Charpentier qui permet la modification des gènes pour traiter des maladies comme paludisme et cancers avec déjà des résultats probants. Il expliquera en termes accessibles à tous comment les avancées des 20 dernières années ont déjà des applications dans les domaines de préoccupations des citoyens et comment elles préfigurent les changements du monde industriel nouveau qui s'ouvre au début de ce siècle.

Le café des sciences est ouvert à tous et adapté à un public de non biologistes.

Concert "Madame d'Amours", musique de la Renaissance. Quatuor composé de Élodie Boulefour, flûte à bec; Catherine Walmetz, soprano; Manon Fritsch, viole de gambe; Patrig Kerno, luth

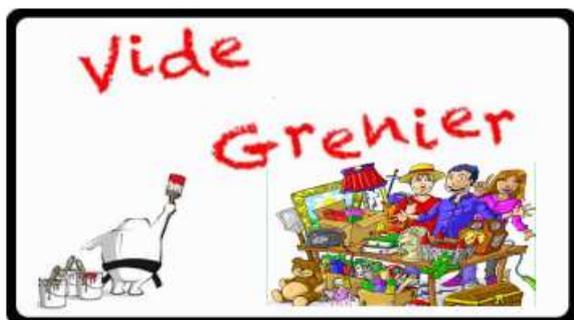
Organisation: Association *Goulven-Découverte, Sentiers & Patri-moines*. **Le 20 mai à 20h30, église de Goulven**. Entrée:10€, gratuit pour les moins de 16 ans, 1/2 tarif pour les demandeurs d'emploi.

MAISON FAMILIALE PLOUNEVEZ LOCHRIST :

Portes ouvertes le vendredi 19 mai de 17 h à 20 h.

Mercredis de l'orientation de 13 h 30 à 17 h durant les mois de mai et juin. Rens. 02 98 61 41 30. mail : mfr.plouneve-lochrist@mfr.asso.fr

Tout s'achète.....
.....tout se vend !
à PLOUESCAT Restauration sur place
Prix de l'entrée : 1,50 euros
(-12 ans gratuit)



Dimanche 21 Mai 2017



Salle Omnisports derrière la Poste de 9h à 17h
Pour contacts et réservations : 06-31-66-66-92 ou
videgrenierdojo@gmail.com

ACTIONS ADOS 10/14 ANS :

Il reste, encore, quelques places pour le camp de cet été !
Il aura lieu **du Dimanche 16 au Vendredi 21 Juillet 2017 à Telgruc sur Mer.**

Au programme : char à voile, wave ski, catamaran, accrobranches, concerts et arts de la rue, plage, veillées, etc...
Le coût est de 160 euros (un autofinancement collectif sera mis en place afin de faire baisser le tarif du séjour).
Même si vous n'avez pas la carte "actions ados", vous pouvez vous inscrire, dès à présent, auprès de Christophe au 06 71 97 21 48 ou par mail actions-ados@epal.asso.fr
Renseignements : Christophe 06 71 97 21 48

Quelques notes de guitare...

L'Etablissement Public de Coopération Culturelle "Ecole de Musique du Pays des Abers - Côte des Légendes" vous invite à la deuxième édition de son moment musical exclusivement consacré à la guitare, ce samedi 20 mai, à partir de 17h, site d'enseignement "Eliane Pronost" de Lesneven, 64, rue de la Marne.
Lors de ce concert, de nombreux élèves réaliseront leur évaluation annuelle de guitare. Venez nombreuses et nombreux les encourager ! Entrée gratuite.

Randonnée pédestre "Au Clair de Lune" le 9 juin sur Lanhouarneau

Le vendredi 9 juin, les Amis Randonneurs de Lanhouarneau organisent leur traditionnelle randonnée au Clair de Lune dans les sentiers de Lanhouarneau.

Cette randonnée est gratuite et ouverte à tous. Distance : 9 km - Durée: 1h45 environ.

Départ à 20h30 de la place du Bourg et retour à la salle Ty Place-meur pour partager une soupe à l'oignon (Participation de 2€/ personne pour la soupe à l'oignon).

VENTE DE LEGUMES Les Mardis soirs

La ferme « Plein le boutoc » de Trélez vous invite à venir découvrir ses légumes sur la place du Bourg, de 17 h à 19 h, tous les mardis.

Vous y trouverez selon les semaines divers légumes de saison.

Camille Bescond 07 70 01 94 53.

Le BAR AR MENEZ 02 98 61 42 83

Horaires : lundi : fermé; mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 14 h et 16 h 30 - 20 h 30; vendredi : 8 h 30 - 14 h et 16 h 30 - 01 h 00; samedi : ouvert en continu de 9 h à 22 h minimum; Dimanche et jours fériés : 10 h 30 - 14 h 30 et 17 h 30 - 22 h 30 minimum.

LE SALON - COIFFURE MIXTE 02 98 79 71 68

Horaires : mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h
Vendredi : 9h-18h30 Samedi : 8h30-17h.

DEP'ANN COUTURE -

Chers clients ! ! ! Dép'Ann Couture a l'honneur de vous annoncer la réouverture de son atelier à partir du 09 mai 2017 !!!

Pour raison familiale et afin de mieux vous servir, je prendrai vos commandes UNIQUEMENT sur RDV du mardi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h à mon Atelier 21 La Gare. N'hésitez pas à me contacter au 06.47.87.71.30 ou 02.98.78.21.84 !!!

VOTRE MARCHÉ , La Gare Trélez, Plats du jour pour la semaine (réalisés par Véronique) Du 23 au 28 mai

Mardi ->roti de porc sauce aux pruneaux

Mercredi -> salades froides

Jeudi -> Le magasin sera fermé

Vendredi ->dos de cabillaud aux petits légumes et pizza le soir

Samedi -> coquilles de macédoine et saumon + pizza jambon champignons

Retrait d'argent CMB possible.

VERO PIZZA le vendredi à partir de 18 h jusqu'à 20 h 30. Pensez à réserver durant la semaine. La carte est disponible au magasin.

Le Télégramme est à votre disposition tous les jours.

Téléphone: 02 98 61 45 37.

Le magasin sera fermé le jeudi de l'Ascension.

Vous souhaitez réaliser des économies d'énergies ? Votre logement nécessite des aménagements pour votre maintien à domicile ? Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour financer vos travaux d'amélioration de l'habitat.

En effet, le Conseil Départemental délégataire des aides de l'Anah finance les projets d'amélioration de l'habitat privé à hauteur de 20% à 50% d'un montant de travaux plafonné à 20 000 € ou 50 000 € hors taxe, en fonction du type de projet et de la catégorie de ressources.

En cas de cumul de travaux d'amélioration énergétique et d'adaptation du logement à la perte d'autonomie, le financement atteint jusqu'à 60%.

S'y ajoute, s'agissant des travaux d'économie d'énergie, une aide de solidarité écologique du programme Habiter Mieux : 10% du montant hors taxe des travaux, plafonnée à 1 600 € ou 2 000 € en fonction de la catégorie de ressources.

Ces aides sont cumulables avec le crédit d'impôt transition énergétique, l'éco prêt à taux zéro, les participations éventuelles des caisses de retraite.

Le Syndicat Mixte du Léon assiste gratuitement les propriétaires dans leurs démarches de la constitution du dossier à la mise en paiement des aides.

N'hésitez pas à vous renseigner : Syndicat Mixte du Léon (SCOT / PLH) – 8 rue de la mairie à Plouescat – 02 98 61 91 51 - syndicat-mixte-leon@orange.fr – ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Permanences :

St Pol de Léon - Maison des Services - 2èmes et 4èmes mercredis de chaque mois de 10h30 à 12h

Plouzévédé - Mairie - 2èmes et 4èmes lundis de chaque mois de 10h30 à 12h

Landivisiau - Communauté de Communes - 1ers et 3èmes mercredis de chaque mois de 10h30 à 12h

Attention : les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention

Syndicat mixte
du Léon

SCoT/PLH



L'Alliance Judo de la Baie organise un Shiaï (interclubs de judo) le **samedi 27 mai de 9h à 16h** à la salle Omnisports de Plounevez-Lochrist.

Venez encourager nos jeunes judokas, l'entrée est gratuite !



Skol Diwan Kastell Paol présente / A ginnig deoc'h

FEST NOZ

Sur Plancher

STRAKA
DISTOUFER
LARIDEN
AFRO BENIN BREIZH
DENEZ HA ROGER
TOM HA GWENDAL
BAGAD KASTELL PAOL



Sibiril

10 Juin 2017

18h - Salle Atlantide / Sal Atlantis

Entrée Fest Noz + Repas COUSCOUS : 14 € / 8 € à emporter
Entrée Fest Noz : 6 €

(Réservations conseillées)

Renseignements et réservations / darempred : Maelle 06 07 96 60 85

skoazell.kastell-paol@diwan.bzh

<https://www.facebook.com/skoldiwan.kastellpaol>



Les 2 RIVES
GROUPE SCOLAIRE
Portes Ouvertes 2017
au Lycée SAINT-JOSEPH
le SAMEDI 20 MAI
de 9h à 18h sans interruption

Formation
Engagement
Autonomie
Ouverture

Portes Ouvertes à St-Jo / Samedi 20 mai
De 9h à 18h sans interruption
Pour aller plus loin, contactez le Lycée St-Joseph
au 02 98 61 91 51 ou par mail : stjo@orange.fr

Collège Lycée Central et Technologique
Lycée Professionnel
Aménagement Supérieur

Fête du jeu : Samedi 3 juin (10h00-12h30/14h00-17h30) troisième édition de la Fête du jeu à Plouider. Gratuit. Au programme : Co-construction de jeux, Atelier de maquillage, Jeux gonflables, Jeux de société, Échiquier géant, Jeux collaboratifs, Jeux traditionnels (Activités sous la responsabilité des parents). Buvette et crêpes.